



OUEST TOULOUSAIN BASKET

Siège social : Mairie de Plaisance – 1 rue Maubec – 31830
 Plaisance du Touch
Téléphones : 06 16 31 19 71 ou bien au 06 18 05 63 31
Mail : ouest.toulousain.basket@gmail.com
Serveur Internet : www.ouest-toulousain-basket.fr

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Nom et Prénom du Père : Nom et Prénom du Mère :

Je peux aider ponctuellement (buvette, tournois) père : oui / non ; mère : oui / non (rayer la mention inutile)

Je peux aider régulièrement (buvette, vie du club) père : oui / non ; mère : oui / non (rayer la mention inutile)

☎ de fixe ☎ de fixe

NOM de l'entreprise : NOM de l'entreprise :

Fonction : Fonction :

☎ de Travail ☎ de travail

☎ de Portable ☎ de Portable

Email : Email :

Nom de la personne accompagnant l'enfant à l'entraînement :

☎

- J'autorise mon fils ou ma fille à sortir seul de gymnase après l'entraînement.
- Je n'autorise pas mon fils ou ma fille à sortir seul de gymnase après l'entraînement.

Signature du Père ou de la Mère :



OUEST TOULOUSAIN BASKET

Siège social : Mairie de Plaisance – 1 rue Maubec – 31830
 Plaisance du Touch
Téléphones : 06 16 31 19 71 ou bien au 06 18 05 63 31
Mail : ouest.toulousain.basket@gmail.com
Serveur Internet : www.ouest-toulousain-basket.fr

FICHE SANTE

Assurance maladie :

Nom de la caisse d'assurance maladie :

Nom et prénom du parent bénéficiaire :

Numéro de sécurité sociale :

Médecin de famille :

Nom : Numéro de téléphone :

Quel numéro de téléphone serait-il possible d'appeler en cas d'urgence ?

Celui de votre travail ? n°

Celui d'un parent, ami ou voisin ? n°

Nom de cette personne :

En cas d'urgence, l'école de basket s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Nous utilisons pour cela les numéros de téléphone que vous nous avez indiqués. Un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence (pompiers) vers l'hôpital, à moins que son état permette une certaine attente dans le cas où la famille ou une personne désignée par elle peut le prendre en charge elle-même. Un élève ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Allergie :

Autres problèmes :

Autorisation d'anesthésie et intervention chirurgicale :

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant
, autorise l'anesthésie et l'intervention chirurgicale au cas où, victime d'un
 accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, son état le nécessiterait.
 À, le
 Signature,

La signature de l'autorisation ci-dessus est facultative. Cependant, elle permet d'éviter d'attendre votre arrivée pour agir ; le temps semble vite long aux enfants.....

